



COMMUNIQUÉ

Dévoilement des lauréats 2016 du Mérite MMQ en gestion des risques!

Québec, le 29 septembre 2016 – La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est heureuse d’annoncer le nom des quatre membres sociétaires qui remportent l’un des prix en argent du Mérite MMQ en gestion des risques 2016 après s’être démarqués par leurs initiatives en la matière : la **Ville de Waterville**, la **Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford** et conjointement, la **Municipalité de Chesterville et le Canton de Ham-Nord**.

Les prix du 11^e Mérite MMQ ont été décernés le 29 septembre par le président du conseil d’administration de la MMQ, M. Jacques Riopel, lors du Gala des élus du congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) : « Par le biais de ces prix, la MMQ récompense des initiatives en gestion des risques, car elle croit qu’elles sont essentielles pour protéger le patrimoine et préserver la qualité du dossier d’assurance de ses membres sociétaires » a mentionné à cette occasion M. Riopel.

Depuis 2006, la MMQ a ainsi distribué plus de 220 000 \$ à 36 membres sociétaires lauréats pour leurs initiatives en gestion des risques qui ont contribué à réduire les sinistres graves ou répétés couverts par la MMQ. Les sinistres coûtent cher en temps, en efficacité et en ressources matérielles, financières et humaines. Le Mérite MMQ souligne ainsi les efforts et les projets visant à éviter qu’ils se produisent.

LAURÉATS 2016

1^{er} prix (10 000 \$) : La Ville de Waterville

Le premier prix a été remis à la Ville de Waterville qui a réalisé des travaux majeurs de réaménagement et de mise aux normes de son parc municipal afin de rendre les installations et les aménagements sécuritaires, accessibles et durables. Parmi ces travaux, nommons l’aménagement d’un sentier qui traverse le parc en entier, le remplacement de l’ensemble des modules de jeux pour les enfants par des modules homologués et répondant aux normes, le changement complet du mobilier du parc, le remplacement du sable du terrain de volley-ball et, finalement, l’agrandissement du mur de graffitis dans le parc de planche à roulettes.

2^e prix (5 000 \$) : La Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

La Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford a remporté le deuxième prix pour son projet d’installation de caméras de surveillance, d’affichage et d’éclairage permettant d’augmenter la sécurité des enfants dans son parc, de favoriser une utilisation adéquate de ses infrastructures et d’augmenter le respect des limites de vitesse. La municipalité a installé huit caméras de surveillance avec son et image en continu et des affiches sur lesquelles est inscrit « *Bâtiment sous surveillance vidéo* » afin de faciliter ses interventions et d’identifier plus concrètement les contrevenants dans son parc. De plus, elle a installé des lampadaires supplémentaires ce qui permet une surveillance 24 h/24 et 7j/7 et augmente la visibilité le soir.

3^e prix (2 500 \$) : La Municipalité de Chesterville et le Canton de Ham-Nord

Le troisième prix a été attribué à la Municipalité de Chesterville et au Canton de Ham-Nord pour leurs démarches conjointes visant à développer des directives, des politiques et des procédures pour encadrer les façons de faire dans leurs divers services, étant donné que leur fonctionnement était jusqu’alors basé sur la coutume et le bouche-à-oreille. La MMQ a annoncé qu’elle remettra un montant de 2 500 \$ à chacune de ces deux municipalités pour leur initiative conjointe.

La Mutuelle des municipalités du Québec

La Mutuelle des municipalités du Québec a été créée en 2003 en vertu du Code municipal et de la Loi sur les cités et villes. Elle est née de la volonté du milieu municipal de se garantir une offre d'assurance de dommages à long terme, de réduire les risques liés à ses activités et de stabiliser ses primes. Elle est la propriété de ses membres sociétaires, soit quelque 1 060 municipalités, MRC et régies intermunicipales québécoises.

– 30 –

Pour renseignements : Louise Desjardins
Directrice, service des relations publiques
La Mutuelle des municipalités du Québec

1 866 662-0661 ou l.desjardins@mutuellemmq.com
mutuellemmq.com